

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

**SÉANCE DU 15 JUIN 2020
CONVOCATION DU 8 JUIN 2020**

Le 15 juin 2020 à 19h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des fêtes de Cappel-le-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

Secrétaire de séance : Madame SINIARSKI Céline

DÉLIBÉRATION N°21/2020

**Revalorisation des tarifs des services périscolaires
pour l'année scolaire 2020-2021.**

Vu le décret n°2006-753 du 29 juin 2006,

Vu les tarifs suivants :



	Prix actuel Cappellois	Prix actuel extérieurs	Prix revalorisé Cappellois	Prix revalorisé extérieurs
Repas scolaire	3,55 euros	4,55 euros	3,60 euros	4,60 euros
Restauration scolaire sans fourniture de repas	2,16 euros	2,66 euros	2,16 euros	2,66 euros
Garderie A dès 16h30	2,16 euros	2,66 euros	2,16 euros	2,66 euros
Garderie B après l' étude	1,10 euros	1,60 euros	1,10 euros	1,60 euros
Étude	2,40 euros	2,90 euros	2,40 euros	2,90 euros
Retard Garderie	3 euros par tranche de 15 min	3 euros par tranche de 15 min	3 euros par tranche de 15 min	3 euros par tranche de 15 min

Monsieur le Maire, suite à l'avis de la Commission affaires scolaires et péri-scolaires, propose de faire évoluer les tarifs des services péri-scolaires comme détaillé ci-dessus.

Ceci exposé, le Conseil Municipal approuve avec 19 voix pour les nouveaux tarifs des services péri-scolaires.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 17/06/2020
DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 17/06/2020